**Pourquoi la basilique de Saint-Denis n’aurait-elle pas droit à sa flèche ?**

**TRIBUNE. Après l’appel de près de 130 historiens, Mathieu Lours, auteur d'« Églises en ruine - Des invasions barbares à l'incendie de Notre-Dame », appelle à la mesure.**

Vue de la basilique Saint-Denis.


Vue de la basilique Saint-Denis. © MANUEL COHEN / Manuel Cohen / Manuel Cohen via AFP

Par [Mathieu Lours](https://www.lepoint.fr/journalistes-du-point/mathieu-lours)\*

Publié le 03/10/2021 à 10h00 - Modifié le 03/10/2021 à 12h20

Deux flèches disparues s’apprêtent à être lancées de nouveau vers le ciel d’Île-de-France : celle de Notre-Dame de Paris et celle de la basilique de Saint-Denis. L’une dans une louange unanime, exaltant le dernier état connu qui s’apprête à être ressuscité, l’autre au cœur d’une polémique acérée. Notre-Dame de Paris semble avoir acquis le droit à la résilience, qui semble moins consensuel pour Saint-Denis. Ces lignes n’ont pas pour but de prendre position sur la pertinence des arguments des uns ou des autres. Comme à l’époque des bâtisseurs de cathédrales, ce jugement appartient au maître d’ouvrage. Mais cette tribune souhaite donner le point de vue d’un historien confronté à une nouvelle expression de la « passion patrimoniale » française. Un de ces grands enjeux de cette passion est la restauration des édifices blessés par l’histoire.

La reconstruction de la flèche de Saint-Denis s’inscrit dans un processus historique qui, depuis le XIXe siècle, consiste à retisser les fils du temps et de la mémoire en reconstruisant les édifices mutilés. Dans ce contexte, le patrimoine n’est pas seulement pierre, métal, bois ou verre. Il est aussi politique, société, culture. La plupart des grands édifices ayant été blessés par l’histoire ont été restaurés, souvent avec un écart avec les matériaux utilisés précédemment, souvent avec une reprise de fondations nécessitant des compromis avec l’archéologie.

Si la critique d’authenticité avait été le seul dogme à prévaloir, les cathédrales de [Reims](https://www.lepoint.fr/tags/reims), Soissons, Noyon, Verdun, mutilées par la Grande Guerre, seraient sans doute restées jusqu’à nos jours de pittoresques ruines béantes. Au contraire, des matériaux comme le béton et le métal ont été utilisés pour les faire renaître et les rendre à leurs usages cultuels et culturels. Déjà, des débats techniques avaient lieu : on polémiqua sur l’emploi d’éléments en ciment moulé, par Henri Deneux, pour la nouvelle charpente de Reims. Et on questionna aussi la pertinence du fait de laisser en ruine ces édifices, au nom de l’histoire. Des voix s’élevèrent dès 1919, comme celles d’Édouard Herriot ou d'[Auguste Perret](https://www.lepoint.fr/tags/auguste-perret), pour que la cathédrale de Reims reste réduite à l’état d’une carcasse perforée par les obus, afin de devenir un mémorial de la « barbarie prussienne ». Mais l’usage, l’inscription de l’édifice dans la vie de la cité, finit par prévaloir sur ces considérations techniques ou mémorielles. Le contexte civique appelait à la renaissance.

Quel est le péché de la basilique de Saint-Denis pour qu’on veuille lui refuser ce à quoi ont eu droit tous les autres fleurons mutilés de notre patrimoine national ?

Alors que les braises de Notre-Dame fumaient encore, on évoquait déjà la certitude de la reconstruction d’une flèche, qu’elle fût contemporaine ou identique à l’ancienne. Quel est le péché de la basilique de Saint-Denis pour qu’on veuille lui refuser ce à quoi ont eu droit tous les autres fleurons mutilés de notre patrimoine national ? Peut-être celui d’avoir été blessée non pas par un fléau ou un accident, mais par une restauration maladroite, et que sa tour ait été non pas détruite, mais démontée, comme il fut nécessaire de le faire en 1845 en raison de son mauvais état. Ou celui que sa tour n’ait pas été rebâtie immédiatement, en raison du fait que Viollet-le-Duc exigeait une reprise complète de la façade, avec deux tours symétriques, ce qui fut refusé. Ou bien parce que la IIIe République ne souhaitait pas faire de la sépulture royale un de ses grands chantiers. Pourtant, la flèche de Saint-Denis est connue par des documents historiques et des relevés anciens. L’intention de ses démolisseurs était de la reconstruire.

La perte de la flèche de Saint-Denis est vécue comme une profonde mutilation par les Dionysiens et, toujours, dans la ville, on conserve la mémoire de la basilique avec sa flèche. Cette mémoire ininterrompue du membre perdu de la basilique justifie l’engagement politique que représente sa reconstruction. Elle constitue un enjeu citoyen, tant la basilique est la métaphore du territoire qui l’abrite. L’emboîtement des soutiens de la ville, de la région et de l’État, incarné par la visite de [François Hollande](https://www.lepoint.fr/tags/francois-hollande) en 2017, est manifeste. Il accompagne l’idée de la renaissance d’un territoire souvent délaissé, bien que situé au cœur d’une des métropoles les plus riches du monde. Pourrait-il en aller autrement ?

La prise de position des uns et des autres face au chantier de Saint-Denis montre la vitalité du débat et la qualité des compétences mobilisées par les questions patrimoniales.

La restitution, à Saint-Denis, d’un des chefs-d’œuvre perdus de l’art gothique, qu’elle s’opère avec des pierres d’origine ou avec des pierres taillées aujourd’hui suivant les techniques médiévales, s’inscrit pleinement dans une double lignée. La première est celle des bâtisseurs du Moyen Âge qui, lorsqu’une tour où une partie d’édifice s’effondrait, la reconstruisaient dès que cela était possible, comme ce fut le cas à Bourges, pour la tour nord, après 1506. La seconde est celle des architectes du XIXe siècle, dont les pratiques font désormais partie de l’histoire et qui cherchaient à trouver un équilibre entre un « état d’origine » et un « état idéal ». Même si la tour reconstruite à Saint-Denis est connue surtout dans son état du XIXe siècle, cela la rend-elle moins digne d’exister à nouveau ? Comme à Notre-Dame de Paris, restitution n’est pas synonyme de pastiche.

Face à ces enjeux, la mobilisation de toutes les compétences du champ patrimonial est nécessaire. La prise de position des uns et des autres face au chantier de Saint-Denis montre la vitalité du débat et la qualité des compétences mobilisées par les questions patrimoniales. Et il est rassurant de voir que des experts se mobilisent pour faire en sorte que la basilique soit préservée dans le contexte du projet. L’expertise technique, scientifique et technologique doit se saisir d’un nouveau défi. Elle doit accompagner un chantier inédit, sans perdre de vue sa signification historique et politique : réparer l’injustice patrimoniale que constitue le fait d’avoir laissé depuis 176 ans dans un état mutilé un des plus remarquables édifices du Moyen Âge, chargé d’une part fondamentale de l’histoire nationale.